

SESSION FORMATION  
TERRITOIRE, URBANISME ET AMÉNAGEMENT  
URBANISME ET PROJETS D'AMÉNAGEMENT



## Elaborer la stratégie foncière d'une opération d'aménagement

RÉF: 0248-04

### > EN BREF

L'élaboration d'une stratégie foncière adaptée, en amont et en aval d'une opération d'aménagement, ainsi que la connaissance des outils fonciers à disposition des maîtres d'ouvrage, est gage de la réussite de l'opération.

### THÉMATIQUES

La réflexion stratégique et sa mise en oeuvre. Les outils fonciers et les procédures au service de la stratégie.

### > CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Responsables fonciers et aménagement des collectivités territoriales et EPCI, des organismes d'aménagement (SEM, EPA, EPF, SAN...), de logement social (OPH).  
Agences d'urbanisme, bureaux d'études, programmistes, géomètres-experts, sociétés de gestion d'infrastructures.  
DDT(M).

### > PRÉ-REQUIS

Merci de vous reporter au paragraphe présentant le profil des participants.

### OBJECTIFS

Appréhender les moyens de l'anticipation stratégique foncière d'une opération,  
Identifier l'ensemble des dispositifs de la maîtrise foncière, leur portée juridique, leur incidence stratégique,  
Planifier chronologiquement les procédures de libération des emprises.

### > INFORMATIONS PRATIQUES

Date : du 12 au 13 décembre 2018 - Durée : 2 jours (14 heures)  
Tarif : 1 583,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)  
Lieu : France Paris

### > COORDINATION

Joël GRENIER, Consultant foncier, -

### CETTE SESSION FAIT PARTIE DE NOS FORMATIONS LONGUES

#### > NOS FORMATIONS CERTIFIANTES

- Certificat Responsable montage d'opérations d'aménagement (réf. 0252-04)

### PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

#### MERCREDI 12 DÉCEMBRE

9h00  
Joël GRENIER

**Les outils de la maîtrise foncière au service de la stratégie :**

**La Maîtrise foncière provisoire :**  
Action amiable et forcée. Loi du 29 décembre 1892  
Procédure de mise à disposition. Procédure de restitution  
Tribunal Administratif et Expertise

**La Maîtrise foncière définitive : Action foncière amiable**  
L'état parcellaire, les Recherches des propriétaires réels  
Les négociations foncières et le transfert de propriété  
Les évictions

**La Maîtrise foncière définitive : L'action foncière forcée**  
L'enquête DUP + parcellaire  
L'arrêté de cessibilité et l'ordonnance d'expropriation  
La fixation des indemnités  
Païement ou consignation et prise de possession

L'organisation et la planification foncière

Fin de la journée à 17h30

#### JEUDI 13 DÉCEMBRE

9h00  
Présentation de la session et tour de table

Pascale MARCHAL, *Directrice générale, EPF Auvergne*

**La réflexion stratégique préalable à l'action foncière :**

**Le cadre général de la stratégie foncière :**  
Les acteurs, les Temps du cycle,  
Foncier et documents d'urbanisme,  
Mise en cohérence des politiques publiques.  
Le statut du foncier. Ressource naturelle, recyclable  
Le prix et la valeur  
Observer le foncier

**Développer une ingénierie globale à la croisée des disciplines :**  
Sites stratégiques, périmètre  
Situer le foncier dans son contexte opérationnel général,  
Vérifier la rentabilité générale de l'opération

**Mettre en œuvre une anticipation foncière au projet:**  
Acquérir ou non ?  
Penser « partenariats »  
Quand acquérir ?  
Choisir les bons outils, les combiner, inventer

Fin de la journée à 18h00